

**WC NET PROFESSIONNEL GRILLE URINOIR - S470841**



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2015/830)

### RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : WC NET PROFESSIONNEL GRILLE URINOIR

Code du produit : S470841

Solution désodorisante.

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Grille pour désodoriser les urinoirs.

Grille imprégnée d'un solution désodorisante.

#### Système de descripteurs des utilisations (REACH) :

Usage professionnel.

SU: 22

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : BOLTON SOLITAIRE S.A..

Adresse : 11, avenue Dubonnet.92407.Courbevoie Cédex.France.

Téléphone : 01 46 67 58 81. Fax : 01 43 33 61 87.

Solipro-fds@boltonsolitaire.fr

www.solipro.fr

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

### RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

La classification et l'étiquetage concernent la solution imprégnée.

#### Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B (Skin Sens. 1B, H317).

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 3 (Aquatic Chronic 3, H412).

Ce mélange ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Pictogrammes de danger :



GHS07

Mention d'avertissement :

ATTENTION

Identificateur du produit :

EC 204-541-5	AMYL CINNAMAL
EC 201-061-8	ETHYL METHYL PHENYL GLYCIDATE
EC 202-589-1	EUGENOL
EC 204-846-3	ALPHA-ISOMETHYL-IONONE
EC 226-394-6	CITRAL
EC 202-086-7	COUMARIN
EC 268-264-1	2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXEN-1-CARBOXALDEHYDE

**WC NET PROFESSIONNEL GRILLE URINOIR - S470841**

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence - Généraux :	
P102	Tenir hors de portée des enfants.
Conseils de prudence - Prévention :	
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection.
Conseils de prudence - Intervention :	
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Conseils de prudence - Elimination :	
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

**2.3. Autres dangers**

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC)  $\geq 0.1\%$  publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH : <http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

**RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.2. Mélanges****Composition :**

Identification	(CE) 1272/2008	Nota	%
CAS: 5413-60-5 EC: 226-501-6 REACH: 01-2119934491-39  TRICYCLODECENYL-9- ACETATE	Aquatic Chronic 3, H412		2.5 $\leq$ x % < 10
CAS: 78-70-6 EC: 201-134-4 REACH: 01-2119474016-42  LINALOOL	GHS07 Wng Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315		1 $\leq$ x % < 2.5
CAS: 104-67-6 EC: 203-225-4 REACH: 01-2119959333-34  GAMMA-UNDECALACTONE	Aquatic Chronic 3, H412		1 $\leq$ x % < 2.5
CAS: 17511-60-3 EC: 241-514-7  TRICYCLODECENYL PROPIONATE	GHS09 Aquatic Chronic 2, H411		1 $\leq$ x % < 2.5
CAS: 151-05-3 EC: 205-781-3  DIMETHYL BENZYL CARBINYL ACETATE	Aquatic Chronic 3, H412		1 $\leq$ x % < 2.5
INDEX: 607-085-00-9 CAS: 120-51-4 EC: 204-402-9 REACH: 01-2119976371-33  BENZOATE DE BENZYLE	GHS07, GHS09 Wng Acute Tox. 4, H302 Aquatic Chronic 2, H411		1 $\leq$ x % < 2.5
CAS: 10094-34-5 EC: 233-221-8  DIMETHYL BENZYL CARBINYL BUTYRATE	GHS09 Aquatic Chronic 2, H411		1 $\leq$ x % < 2.5
CAS: 106-27-4 EC: 203-380-8  ISOAMYL BUTYRATE	GHS02 Wng Flam. Liq. 3, H226 Aquatic Chronic 3, H412		1 $\leq$ x % < 2.5

**WC NET PROFESSIONNEL GRILLE URINOIR - S470841**

CAS: 88-41-5 EC: 201-828-7  2-TERT-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE	GHS09 Aquatic Chronic 2, H411		1 <= x % < 2.5
INDEX: 603-098-00-9 CAS: 122-99-6 EC: 204-589-7 REACH: 01-2119488943-21  PHENOXYETHANOL -2	GHS07 Wng Acute Tox. 4, H302 Eye Irrit. 2, H319	[1]	1 <= x % < 2.5
CAS: 122-40-7 EC: 204-541-5  AMYL CINNAMAL	GHS07, GHS09 Wng Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 2, H411		1 <= x % < 2.5
CAS: 77-83-8 EC: 201-061-8 REACH: 01-2119967770-28  ETHYL METHYL PHENYL GLYCIDATE	GHS07, GHS09 Wng Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 2, H411		1 <= x % < 2.5
CAS: 97-53-0 EC: 202-589-1 REACH: 01-2119971802-33  EUGENOL	GHS07 Wng Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1B, H317		1 <= x % < 2.5
CAS: 8000-41-7 EC: 232-268-1 REACH: 01-2119553062-49  TERPINEOL	GHS07 Wng Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315		1 <= x % < 2.5
CAS: 127-51-5 EC: 204-846-3  ALPHA-ISOMETHYL-IONONE	GHS07, GHS09 Wng Eye Irrit. 2, H319 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 2, H411		0 <= x % < 1
CAS: 5392-40-5 EC: 226-394-6 REACH: 01-2119462829-23  CITRAL	GHS07 Wng Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Eye Irrit. 2, H319		0 <= x % < 1
CAS: 91-64-5 EC: 202-086-7 REACH: 01-2119949300-45  COUMARIN	GHS07 Wng Acute Tox. 4, H302 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412		0 <= x % < 1
CAS: 68039-49-6 EC: 268-264-1  2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXEN-1-CARBO XALDEHYDE	GHS07, GHS09 Wng Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Aquatic Chronic 2, H411		0 <= x % < 1

**Informations sur les composants :**

[1] Substance pour laquelle il existe des valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail.

**RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS**

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.  
 NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**4.1. Description des premiers secours**

**En cas de contact avec les yeux :**

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.  
 S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

**En cas de contact avec la peau :**

Laver abondamment à l'eau et au savon.  
 En cas d'irritation de la peau, consulter un médecin. Lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**WC NET PROFESSIONNEL GRILLE URINOIR - S470841**

**En cas d'ingestion :**

Ne rien faire absorber par la bouche.

Faire immédiatement appel à un médecin et lui montrer l'étiquette.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune donnée n'est disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune donnée n'est disponible.

**RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Non inflammable.

**5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés**

En cas d'incendie, utiliser :

- poudres polyvalentes ABC

**Moyens d'extinction inappropriés**

En cas d'incendie, ne pas utiliser :

- jet d'eau

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, peut se former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

**5.3. Conseils aux pompiers**

Combinaison complète de protection

**RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

**Pour les non-secouristes**

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

**Pour les secouristes**

Les intervenants seront équipés d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Récupérer le produit par moyen mécanique (balayage/aspirateur).

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Aucune donnée n'est disponible.

**RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Se laver les mains après chaque utilisation.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Prévention des incendies :**

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

**Equipements et procédures recommandés :**

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

**Equipements et procédures interdits :**

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stocker entre 10°C et 30°C dans un endroit sec, bien ventilé.

**WC NET PROFESSIONNEL GRILLE URINOIR - S470841****Stockage**

Stocker au frais et au sec dans des emballages bien fermés.

**Emballage**

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune donnée n'est disponible.

**RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle :**

- Allemagne - AGW (BAuA - TRGS 900, 21/06/2010) :

CAS	VME :	VME :	Dépassement	Remarques
122-99-6	20 ml/m <sup>3</sup>	110 mg/m <sup>3</sup>	2(I)	DFG, H, Y

**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

**- Protection des yeux / du visage**

Eviter le contact avec les yeux.

**- Protection des mains**

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme NF EN374.

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

Type de gants conseillés :

- Latex naturel
- Caoutchouc Nitrile (Copolymère butadiène-acrylonitrile (NBR))
- Néoprène® (Polychloroprène)

**- Protection du corps**

Eviter le contact avec la peau.

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

**RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Informations générales**

Etat Physique :	Solide.
Couleur :	orange
Odeur :	Parfumée

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**

pH :	Non concerné.
Point/intervalle d'ébullition :	Non précisé.
Intervalle de point d'éclair :	Non concerné.
Pression de vapeur (50°C) :	Non concerné.
Densité :	< 1
Hydrosolubilité :	Diluable.
Point/intervalle de fusion :	Non précisé.
Point/intervalle d'auto-inflammation :	225 °C.
Point/intervalle de décomposition :	Non précisé.

**9.2. Autres informations**

Point éclair du liquide imprégné : > 60°C.

Densité du liquide imprégné : 0.95.

**WC NET PROFESSIONNEL GRILLE URINOIR - S470841****RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ****10.1. Réactivité**

Le mélange est stable sous des conditions normales de manipulation et stockage.

**10.2. Stabilité chimique**

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune connue dans l'état actuel de nos connaissances.

**10.4. Conditions à éviter**

Aucune

**10.5. Matières incompatibles**

Eviter tout contact direct avec les matières comburantes, combustibles.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

La décomposition thermique peut dégager/former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

**RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Peut entraîner une réaction allergique par contact cutané.

**11.1.1. Substances****Toxicité aiguë :**

2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXEN-1-CARBOXALDEHYDE (CAS: 68039-49-6)

Par voie orale : DL50 = 3900 mg/kg

COUMARIN (CAS: 91-64-5)

Par voie orale : DL50 = 500 mg/kg

TERPINEOL (CAS: 8000-41-7)

Par voie orale : DL50 = 4300 mg/kg

EUGENOL (CAS: 97-53-0)

Par voie orale : DL50 = 2300 mg/kg

AMYL CINNAMAL (CAS: 122-40-7)

Par voie orale : DL50 = 3730 mg/kg

2-TERT-BUTYLCYCLOHEXYL ACETATE (CAS: 88-41-5)

Par voie orale : DL50 = 4600 mg/kg

DIMETHYL BENZYL CARBINYL ACETATE (CAS: 151-05-3)

Par voie orale : DL50 = 3300 mg/kg

LINALOOL (CAS: 78-70-6)

Par voie orale : DL50 = 2790 mg/kg

TRICYCLODECENYL-9- ACETATE (CAS: 5413-60-5)

Par voie orale : DL50 = 3000 mg/kg

**11.1.2. Mélange****Toxicité aiguë :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**WC NET PROFESSIONNEL GRILLE URINOIR - S470841**

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée :**

La solution imprégnée est classée sensibilisante pour la peau, peut provoquer une allergie cutanée.

**Mutagénicité sur les cellules germinales :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Substance(s) décrite(s) dans une fiche toxicologique de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) :**

- 2-Phénoxyéthanol (CAS 122-99-6): Voir la fiche toxicologique n° 269.

**RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Ne pas jeter dans l'environnement.

**12.1. Toxicité**

**12.1.2. Mélanges**

La solution imprégnée est classée Toxicité chronique pour le milieu aquatique catégorie 3. H412.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée n'est disponible.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée n'est disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée n'est disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune donnée n'est disponible.

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune donnée n'est disponible.

**RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

**Déchets :**

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

**Emballages souillés :**

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

**RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport .

**14.1. Numéro ONU**

-

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

-

**WC NET PROFESSIONNEL GRILLE URINOIR - S470841****14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

-

**14.4. Groupe d'emballage**

-

**14.5. Dangers pour l'environnement**

-

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

-

**RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****- Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :**

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 487/2013
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 758/2013
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 944/2013
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 605/2014
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 1297/2014

**- Informations relatives à l'emballage :**

Aucune donnée n'est disponible.

**- Dispositions particulières :**

Aucune donnée n'est disponible.

**- Système normalisé américain d'identification des dangers présentés par le produit en vue des interventions d'urgence (NFPA 704) :**

NFPA 704 Label : Santé=2 Inflammabilité=1 Instabilité/Réactivité=1 Risque spécifique=none

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée n'est disponible.

**RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS**

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

**Libellé(s) des phrases mentionnées à la rubrique 3 :**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Abréviations :**

SU 22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods.

IATA : International Air Transport Association.

**WC NET PROFESSIONNEL GRILLE URINOIR - S470841**

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.

GHS07 : Point d'exclamation.

PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable.

SVHC : Substance of Very High Concern.